

## **Notice d'information à tous les agents du MENJ, nés en 1962 ou avant et n'ayant pas participé aux campagnes précédentes**

---

Dans le cadre de l'actuelle campagne de recensement des personnels du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse susceptibles d'avoir été exposés à l'amiante au cours de leur vie professionnelle, il vous est proposé de procéder à une évaluation de votre exposition afin de bénéficier, si besoin, d'une surveillance médicale particulière.

Pour ce faire, vous êtes invité(e) à renseigner, **de la manière la plus précise possible et en veillant à compléter toutes les rubriques**, le questionnaire d'exposition dématérialisé ci-joint.

**Après avoir complété le questionnaire, merci de l'envoyer par mail à l'adresse suivante :**  
[ce.ssct@ac-limoqes.fr](mailto:ce.ssct@ac-limoqes.fr)

Ce questionnaire sera rendu anonyme par le pôle santé et sécurité au travail afin de garantir la confidentialité de vos réponses et sera analysé par un bureau d'études spécialisé indépendant.

Pour que l'évaluation de votre situation soit la plus précise possible, vous veillerez à détailler les informations suivantes :

- les **métiers** exercés, ou les **corps, spécialités** ou **disciplines** enseignées
- les **activités** et **matériaux** susceptibles de libérer des fibres d'amiante

**Tout document complémentaire pourra être joint au questionnaire (extrait de DTA par exemple). Aucune pièce médicale ou donnée à caractère de santé ne peut être transmise dans ce cadre, le prestataire n'étant pas en mesure d'exploiter ce type d'information.**

Après analyse, le pôle santé et sécurité au travail vous communiquera les résultats de l'évaluation de votre exposition. Il vous sera proposé, si votre exposition le justifie, un rendez-vous auprès du service de médecine de prévention afin de mettre en place le suivi médical adapté à votre situation.

**Pour toute demande d'information complémentaire** concernant votre participation à cette campagne ou le remplissage du questionnaire, vous pouvez contacter le pôle santé et sécurité au travail au 05.55.11.40.04.